

Avenant mission de maitrise d'œuvre Baignade Biologique de Treignat



Préambule : La Communauté de Communes a signé le 24 janvier 2018 une mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement d'une baignade biologique à Herculat sur la commune de Treignat avec la société Green Concept domiciliée 50 rue de Sully 69 006 Lyon mandataire d'un groupement composé de 6 autres cotraitants :

- Les Fontainiers de Paris 836 route de Jeures 43 200 Lapte
- L'agence d'architecture H and N 18-20 Passage Noyer 03 200 Vichy
- Cabinet Serre-Trutmann 18 avenue du Lac d'Allier 03 200 Vichy
- Ecotec rue de Paris 03 190 Estivareilles
- Sage Environnement 12 avenue du Pré de Challe 74 940 Annecy
- Laclautre 61 quai Rouget de l'Isle 03 100 Montluçon

Attendu que La société Green Concept a été placée en liquidation judiciaire le 12 avril 2023 et ne pourra donc pas assumer sa mission de maitrise d'œuvre jusqu'à l'issue complète du chantier.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : L'agence HN Architecture représentée par Monsieur Nicolaon se substituera à la société Green Concept pour finaliser les opérations financières et administratives du chantier de Baignade Biologique suivantes :

-signature des DGD des entreprises non réglées à cette date soit concernant les entreprises Prestageo, Hydatec, Parc et Sports et AEL

Article 2 : L'Agence HN Architecture assurera le suivi des pénalités des entreprises.

Article 3 : L'Agence HN Architecture percevra pour assurer cette mission la somme de 2 400€ HT

Article 4 : Durée de la mission

La mission de l'agence HN Architecture s'achèvera lorsque l'ensemble des entreprises ayant participé au chantier de la baignade biologique auront été rémunérées.

Fait à Huriel le 25/07/2023

Le Président de la Communauté de Communes

Jean-Elie Chabrol



HN Architecture

Rémy Nicolaon
le 25/07/2023
AGENCE D'ARCHITECTURE H & N
R. NICOLAON Architecte DPLG
18/20, passage Noyer - 03200 VICHY
Tél. 04 70 98 82 06 - Fax 04 70 98 87 81
SIRET 439 365 727 00015